CONVERGENCE DUERP-FE AU SERVICE DU PILOTAGE DES ACTIONS EN SANTÉ AU TRAVAIL

Nicolas BERTRAND
Responsable des projets et des partenariats – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Julien COCHARD
Ingénieur, Responsable du Pôle techniciens et conseillers prévention – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Dr Christophe GARCHERY
Directeur des équipes pluridisciplinaires – PREVLINK – Paris

Elodie LOUREIRO
Référente technique du département prévention – PREVLINK – Paris

Kylian MILIOS
Ingénieur en prévention des risques professionnels – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Farida HOUSMAILOU HABOU
Data Analyst – PREVLINK – Paris

Cosmin PATRASCU
Docteur en chimie, Coordinateur de la Cellule Risque Chimique & Ind.– AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Dr Jean PASSERON
Directeur Médico-Technique – AMETRA06 – Saint-Laurent-du-Var

Eugénie STECK
Coordinatrice du département des préventeurs techniques et spécialisés – PREVLINK – Paris

Michaël ZAOUI
Responsable Gouvernance des données / Data Science – PREVLINK – Paris

Introduction / Objectifs :

Dans les très petites entreprises (TPE), les pratiques d'évaluation des risques professionnels restent hétérogènes. Dans ce contexte, la convergence entre le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) et la fiche d'entreprise (FE) permet d'identifier les écarts avec la réalité des situations de travail et constitue un enjeu majeur pour la traçabilité des expositions.
L'objectif de ce travail est de décrire une démarche articulant le DUERP et la FE, et d'illustrer comment l'exploitation des données issues du terrain enrichit les actions de prévention à l'échelle des équipes, des services de prévention et de Santé au travail (SPST) et au niveau national.

Méthodologie :

L'AMETRA06 a déployé une stratégie d'accompagnement auprès de TPE fondée sur les contenus de l'outil OiRA (Online Interactive Risk Assessment) développé par l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS).
Lors des visites de terrain réalisées par l'équipe pluridisciplinaire, cette démarche est utilisée pour accompagner, de manière harmonisée, l'employeur dans l'élaboration de son DUERP et dans le renseignement de l'avis du préventeur dans la FE, en documentant les activités, les expositions, les mesures existantes ainsi que les actions à prévoir, en lien avec le médecin du travail.
Les données capitalisées sont ensuite exploitées au moyen de tableaux de bord dynamiques permettant de croiser les informations issues du DUERP et de la FE afin de comparer la vision de l'entreprise à celle de l'équipe pluridisciplinaire, de repérer les écarts entre les mesures recommandées et les mesures retenues, et d'analyser les tendances par type de risque et par secteur d'activité.

Résultats obtenus :

L'exploitation conjointe des données issues des DUERP et des FE met en évidence plusieurs niveaux d'apports.
À l'échelle de l'entreprise, elle permet d'objectiver le gain en prévention en repérant les écarts entre les mesures recommandées, les actions inscrites dans les plans d'action et les éléments effectivement intégrés lors des mises à jour du DUERP ou de la FE.
À l'échelle du Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises (SPSTI), l'exploitation de la FE, renseignée de manière harmonisée, offre aux équipes une meilleure lisibilité des expositions professionnelles et des organisations. Enfin, à l'échelle collective, l'agrégation des données permet d'identifier des tendances sectorielles, de cibler des thématiques insuffisamment prises en compte et de prioriser les actions collectives à engager auprès des TPE accompagnées.

Des résultats de la mise en œuvre de cette méthode sont déjà exploités dans le cadre du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) Chimie d'AMETRA06, notamment auprès des secteurs de la coiffure, de la médecine vétérinaire et de l'art dentaire. De plus, une action spécifique menée auprès du secteur de la boulangerie-pâtisserie se révèle particulièrement efficace, en établissant un lien entre les problématiques propres à cette activité, les actions de prévention à mettre en œuvre et les aides financières proposées par l'Assurance Maladie.

Discussion des résultats / Conclusion :

La convergence entre le DUERP et la FE dépasse le simple objectif documentaire pour devenir un levier opérationnel au service des entreprises. En structurant et en exploitant les données issues du terrain, cette démarche transforme l'observation des risques en informations directement mobilisables pour ajuster le suivi de la Santé au travail. Elle apporte également aux employeurs un appui concret des SPSTI afin de développer des démarches de prévention plus structurées et d'améliorer la pertinence de leurs plans d'action.

Dans une perspective prospective, l'exploitation de ces données, en complément de la vision issue du suivi individuel des salariés, permet une analyse plus globale et plus fine des situations de travail. À terme, elle pourrait ainsi aider les équipes de Santé au travail à anticiper les risques émergents, à développer des indicateurs prédictifs et à mieux orienter les politiques de prévention.

Pour contacter l'auteur de cette communication : k.milios@ametra06.org